

SAINT PRIEST (69) : POLE SOLERE

Un bâtiment bioclimatique unique en France

Le Pôle Solère est une structure unique en France créée à l'initiative du Groupe MCP. Les membres de ce premier pôle de compétences environnementales de France présenteront leur projet et la maquette du bâtiment bioclimatique de bureaux à énergie positive dans lequel ils emménageront en avril 2009.

Un projet ambitieux

Le Pôle Solère a pour vocation de regrouper en un même lieu des acteurs (urbanistes, architectes, bureaux d'études aménageurs, assistants à maître d'ouvrage, bureaux d'études de grands constructeurs) ayant des compétences reconnues en matière de qualité environnementale dans le domaine de l'aménagement urbain du territoire. Il proposera aux maîtres d'ouvrages résidentiels et tertiaire, des solutions environnementales sociales et urbaines innovantes et attractives avec des performances thermiques, énergétique et de santé très avancées.

Ainsi, les collectivités, maîtres d'ouvrages, promoteurs constructeurs et concepteurs, soucieux de contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale, dans le domaine des énergies renouvelables, pour l'habitat et l'aménagement du territoire, pourront trouver auprès du Pôle Solère toutes les solutions environnementales adaptées aux impératifs du développement durable, tout au long des différentes phases de leurs opérations.

Il a également pour mission de promouvoir les dernières innovations et les derniers produits conciliant efficacité économique et protection de l'environnement.

Il sensibilisera les professionnels de la construction, de la rénovation et de l'aménagement des espaces dans le résidentiel et le tertiaire.

La volonté des acteurs du Pôle Solère est de disposer rapidement d'un rayonnement national puis européen.

La genèse du projet

Il y a quatre ans le Groupe MCP, promoteur constructeur, mettait en œuvre une démarche environnementale ambitieuse. Entouré de partenaires aux compétences reconnues, le Groupe MCP est rapidement passé de la réflexion à l'action en réalisant des programmes à caractère environnementale, tels qu'à Vancia, L'allée du Parc, à Thurins, Horizon Nature et à Saint-Pierre-la-Palud, les Hauts de Grésigny. Mais le plus remarquable est sans doute celui des

Hauts de Feuilly, à Saint-Priest, premier programme de maisons passives de France mis en œuvre par un promoteur privé. Ces expériences ont permis au Groupe MCP et à ses partenaires de valider leur expertise dans les conditions du réel mais aussi de vérifier le partage de valeurs communes.

C'est sur la base de ces valeurs commune et d'une même éthique basée sur la définition de nouvelles relations entre l'homme et son environnement mais aussi d'une nouvelle approche des relations sociales en entreprise que le Groupe MCP et ses partenaires ont décidé de créer le Pôle Solère.

Travailler en amont... et en aval de la construction

En effet, les expériences menées par les partenaires du Pôle SOLERE ont permis de se rendre compte qu'une démarche environnementale liée à l'habitat réclamait une phase de conception et de réflexion importante en amont. En effet, compte-tenu des carences en informations sur le sujet, de l'inexpérience du secteur, il est nécessaire de développer une démarche d'étude, de recherche et développement et d'échanges pour parvenir à définir les solutions les plus efficaces et les mieux adaptées en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'architecture : exposition, optimisation des ressources naturelles, choix du mode constructif, sélection de matériaux sains, test d'innovations technologiques, etc.

Mais, pour être efficace, la démarche ne doit pas s'arrêter à la livraison de l'habitat. En effet, le haut niveau d'exigence en matière de respect de l'environnement

et les choix technologiques réalisés imposent de sensibiliser et de former les nouveaux habitants à l'utilisation de leurs maisons ou appartements pour en optimiser les performances. C'est l'ensemble de cette démarche que le Pôle SOLERE propose aux maîtres d'ouvrages.

Energie positive

Les partenaires ont souhaité se réunir dans un seul lieu afin de rendre plus efficace encore leur collaboration mais aussi créer une dynamique d'action capable d'attirer les entreprises, collectivités et institutions intéressées par l'offre de services.

L'idée de créer un bâtiment bioclimatique s'est imposée. En effet, la volonté du Pôle SOLERE est de faire de ses locaux une véritable vitrine des technologies et de l'esprit qui permettent de construire un bâtiment totalement respectueux de l'environnement et de la santé de ceux qui y travailleront. La SERL a sélectionné ce projet pour son originalité et son ambition en matière de respect de l'environnement. En effet, la construction du bâtiment sera la dernière du Parc Technologique et la SERL a vu dans ce projet une possibilité de parachever sa politique environnementale. L'ADEME a également été séduite par le projet. Elle s'est engagée financièrement et a également produit ses conseils durant toute la phase de réflexion et de conception.

Au-delà des seuls aspects environnementaux, le Pôle SOLERE souhaite également démontrer que l'état d'esprit qui l'anime est également lié à une nouvelle forme d'organisation qui prend en compte le bien-être des salariés.

Ainsi, le Pôle de Compétences fait construire

un bâtiment de 4200 m² à Saint-Priest, au cœur de Parc Technologique. Celui-ci a été pensé de manière à répondre à toutes les exigences de la norme RT 2020. L'intégration dans le paysage, l'architecture, les orientations paysagères, le choix des matériaux... tout a été pensé pour réaliser un bâtiment à énergie positive mais aussi pour favoriser les échanges entre les partenaires et créer un nouvel état d'esprit dans le travail. L'aspect tout à fait novateur de ce bâtiment est que les concepteurs ont mis en œuvre une approche globale visant à maîtriser tous les paramètres liés aux dépenses énergétiques (analyse des dépenses liées à la bureautique par exemple) sans accroître le prix du mètre carré.

Une forte crédibilité

Si les programmes conçus par ces mêmes partenaires (les Hauts de Grésigny à Saint-Pierre la Palud, Horizon Nature à Thurins, Les Hauts de Feuilly à Saint-Priest, Vancia) attestent de la volonté et de l'expertise des partenaires, la crédibilité du Pôle Solère est également fondée sur la réputation de chacun d'entre eux.

Ainsi, l'Atelier Thierry Roche possède une notoriété nationale en matière d'architecture environnementale et d'urbanisme. Tout comme les cabinets Ernertech, dirigé par Olivier Siedler, Bastide et Bondoux et Medieco qui interviennent déjà comme conseils auprès de ministères.

Si le fonctionnement du pôle de compétence est déjà effectif, le bâtiment sera inauguré au printemps 2009. Il prendra place au cœur du Parc Technologique déjà connu et apprécié pour sa vocation environnementale.

